

Le 6 février avec les actifs et le 18 février pour les revendications spécifiques des retraités.

Notre solidarité de retraités avec les jeunes générations passe aussi par la participation aux mêmes luttes. C'est aussi ensemble que nous ferons bouger les lignes et que nous nous ferons mieux entendre. Le 6 février nous ferons converger nos propres exigences de retraités avec celles des actifs et notamment pour le pouvoir d'achat :

**Rassemblement, Place Napoléon à la Roche sur Yon :
Jeudi 6 février à 14 h 30**

Et le Mardi 18 février nous porterons nos cartes de vœux à la préfecture à 10 h avec les retraités de tout le département.

Si vous souhaitez un échange plus large avec des militants de la CGT, obtenir des informations plus régulières, voir adhérer à la CGT :

Il suffit de s'adresser :

– Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche sur Yon » tel : 02 51 47 47 84

Soit par message électronique à : pierre.jaunet@orange.fr ou jpcotillon@wanadoo.fr ou paul.texier@gmail.com ou talavera.jean-bernard@orange.fr



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche sur Yon

N° 8 – Janvier - 2014

Nous vous adressons tous nos vœux de santé pour l'année 2014. Bonne année à tous. Et pour le reste, faisons ensemble que 2014 soit une bonne année en signant la carte pétition.

Monsieur le Président ce ne sont pas les grands patrons et les financiers qu'il faut écouter, mais les salariés et les retraités qui s'adressent à vous avec la CGT

Le travail n'est pas un coût.

Le travail est la source de création des richesses, il est l'étalon de la valeur des biens et des services qu'il permet de créer. Le salaire, ainsi que les pensions de retraite, sont le moyen de répartir les richesses ainsi créées. Améliorer le pouvoir d'achat des salariés et des retraités c'est assurer les débouchés pour nos productions de biens et services. C'est aussi mieux satisfaire les besoins du plus grand nombre.

C'est le capital qui coûte !

En prélevant sur la production une part de plus en plus importante, les capitaux financiers et les fonds spéculatifs gangrènent l'économie. Ce prélèvement de plus en plus indécent coûte terriblement et entraîne les déséquilibres économiques qui sont causes de la crise. C'est ce que démontre dans une étude réalisée pour la CGT des économistes de l'université de Lille.

La masse des retraités n'est pas privilégiée.

Pour faire avaler les pilules amères qu'ils veulent nous imposer, patronat et gouvernement tentent d'opposer jeunes et vieux par une campagne médiatique visant à culpabiliser les retraités. Les retraités seraient des profiteurs alors que des millions d'entre eux vivent avec moins de 700 € par mois. Les retraités seraient des paresseux alors qu'ils ont travaillé 40 ans et plus. Les retraités seraient insensibles aux difficultés des jeunes alors qu'ils jouent souvent un rôle déterminant pour aider leurs enfants et petits enfants. Les retraités seraient des privilégiés parce que certains partent en vacances, d'autres vont au spectacle, se cultivent ou font du sport ? Des privilégiés, ceux qui ont peiné toute leur vie et ont laissé au travail une partie de leur santé ?

Rien à voir avec les vrais privilégiés comme les "retraités du CAC 40" qui partent avec des parachutes dorés, les grandes fortunes qui planquent leur fric dans les paradis fiscaux en toute tranquillité et bénéficient de cadeaux fiscaux et autres avantages.

Alors oui, il faut partager les richesses dans le sens d'une plus grande justice sociale où les retraités, comme les jeunes, doivent pouvoir prétendre à vivre tout simplement dignement et pleinement

Il y a plus de retraités. Il est donc logique de leur consacrer une part plus importante du produit national

Les retraités couteraient trop chers et de surcroît ils sont de plus en plus nombreux. Cela deviendrait insupportable nous serine-t-on à longueur d'antenne.

Si nous manquions de main d'œuvre cet argument pourrait s'entendre, mais notre société est incapable de donner du travail à tous. Nous pouvons produire beaucoup plus qu'aujourd'hui sans mettre à contribution les plus de 60 ans. Nous pouvons même sans problème permettre à ceux qui ont exercé des travaux pénibles de partir avant. Nous pouvons financer à 100% les dépenses de santé et celles liées à la dépendance par la solidarité nationale au sein de la Sécurité Sociale

Ne plus subir, mais agir !

Les retraités savent par expérience que les grandes conquêtes sociales ont été arrachées grâce aux luttes qu'ils ont menées avec l'ensemble des salariés. A la retraite ce combat continu.

Nous vous invitons donc à signer la carte de vœux au

président de la république et ; soit l'adresser

directement, en la faisant transiter par le syndicat

CGT avant le 17 février, ou tout simplement en la

ramenant lors du rassemblement organiser pour

remettre ces cartes au préfet le Mardi 18 février à

10 h devant la préfecture à la Roche sur Yon